

CAPC filière gestion publique catégorie C

31 mars et 1^{er} avril 2010

L'ordre du jour concernait le mouvement spécifique sur postes 2010, 38 demandes de révision de note 2009 et une demande d'intégration dans le corps des agents d'administration du Trésor public.

1. Mouvement spécifique sur poste 2010 :

Lors de la CAPC du 27 janvier 2010, 41 emplois de catégorie C dans 40 trésoreries avaient été proposés pour le mouvement spécifique au 1^{er} juillet 2010.

Suite à l'appel à candidature, 66 agents avaient formulé une demande : 64 en mutations et 2 en réintégrations. Ces agents ont exprimé 81 choix.

En tenant compte des règles de mutabilité, 51 agents pour 62 choix exprimés ont été classés.

La CAPC a procédé à la mutation de 25 agents, 16 postes restent donc non pourvus faute de candidatures recevables ou de choix multiples.

Votes :

| F.O.-DGFIP (4 voix) | CGT Trésor (3 voix) | CFDT (2 voix) | CFTC (1 voix) | SUD Trésor (1 voix) | Sans étiquette (1 voix) |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Pour | Pour | Contre | Abstention | Abstention | Pour |

Les élus F.O.-DGFIP se sont prononcés pour ce mouvement car l'intégralité du mouvement de mutation est passée devant la CAP centrale.

En effet, la situation est ici différente de celle concernant le mouvement de mutation normal. Actuellement, seuls les tableaux de classement des demandes pour les mouvements normaux sont soumis à l'avis des représentants du personnel, F.O.-DGFIP revendique la possibilité d'intervenir sur la totalité de ces mouvements dans l'intérêt des agents.

2. Demandes de révision de note 2009 :

Les représentants F.O.-DGFIP du personnel ont obtenu :

- 11 relèvements de note de.. 0,02 à 0,06,
- 1 relèvement de note de 0,01 à 0,06,
- 1 relèvement de note de 0 à 0,06,
- 3 relèvements de note de.... 0,01 à 0,02,
- 1 relèvement de note de 0 à 0,01,
- 1 relèvement de note de .. -0,02 à -0,01.

Soit 18 relèvements de note sur 38 dossiers, le taux de satisfaction des demandes des agents est donc de 47 %.

Les élus F.O.-DGFIP ont bien sûr voté pour l'ensemble de ces relèvements de note.

3. Demande d'intégration dans le corps des agents d'administration du Trésor public :

Une demande d'intégration d'un agent affecté actuellement à la trésorerie de Sarcelles dans le Val-d'Oise a été approuvée à l'unanimité.

Les élus F.O.-DGFIP :

Claudine Gautronneau, Frédéric Cousigné, Christophe Randoing et Jacques Régnier